

NOUVELLE FORMATION



Fanny Padovan © Lotic Réau

MASTER SPÉCIALITÉ CIRQUE avec l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis



Se renseigner sur l'admission en formation initiale
charlene.dray@univ-paris8.fr

Se renseigner sur l'admission en formation continue
info-df@univ-paris8.fr

Référente Académie Fratellini
cecile.cholet@academie-fratellini.com



NOUVELLE FORMATION

SPÉCIALISATION « RECHERCHE – CRÉATION EN CIRQUE »

L'Académie Fratellini et l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis ouvrent en 2026 une spécialisation cirque au sein du master Théâtres Performances Sociétés (TPS).

Présentation

Le master TPS s'inscrit dans une approche résolument plurielle du spectacle vivant, au croisement des études esthétiques, historiques, anthropologiques et sociales.

Les deux années de formation articulent pratique artistique, réflexion théorique et analyse critique du spectacle vivant, en lien avec la diversité des formes scéniques et des contextes culturels. Les étudiant-es acquièrent des outils méthodologiques pour penser les processus de création, situer leurs pratiques dans des enjeux contemporains et expérimenter des formes hybrides à la croisée des disciplines.

L'Académie Fratellini accueille et accompagne artistiquement et techniquement les résidences de recherche-création des étudiant-es de la spécialité cirque.

Charlène Dray, maîtresse de conférences à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, est leur référente pédagogique.

Objectifs

- Concevoir un projet, communiquer sur sa recherche et son expérience.
- Penser l'évolution des formes et des pratiques spectaculaires : contextualiser les oeuvres, les processus créatifs et parcours artistiques en les interrogeant dans leurs dimensions historiques, écologiques, esthétiques, socio-économiques ou anthropologiques. Mettre en relation les pratiques de création et les pratiques critiques.
- Penser les rapports du cirque aux autres arts, aux matériaux/ techniques/technologies, aux sciences.



NOUVELLE FORMATION

SPÉCIALISATION « RECHERCHE-CRÉATION EN CIRQUE »

insertion professionnelle

- Recherche/enseignement
- Création artistique : écriture scénique, dramaturgie, collaboration artistique, mise en piste
- Conseil artistique auprès de structures privées ou publiques, programmation

Prérequis

Le master TPS spécialité cirque est ouvert à tout âge :

- Aux titulaires d'un diplôme national supérieur professionnel (DNSP) d'artiste de cirque ou d'un diplôme d'État (DE) de professeur-e de cirque
- Aux titulaires d'un diplôme de niveau licence, justifiant d'un parcours artistique significatif dans le domaine du cirque

L'accès sans avoir le diplôme requis est possible par validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013). Se renseigner auprès de info-df@univ-paris8.fr.

Statut

Le master est accessible en formation initiale et en formation continue.

La personne inscrite en formation initiale a un statut d'étudiant-e. Elle peut, en fonction de ses ressources, bénéficier de bourses. Elle s'acquitte de droits d'inscription à l'université (254€/an). Si elle est salariée à temps partiel en complément de ses études, elle peut bénéficier d'aménagements notamment pour le passage des épreuves.

Une personne en activité peut s'inscrire au master en formation continue dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF), d'un contrat de professionnalisation ou via un financement par l'employeur ou Pôle Emploi ou le Compte Personnel de Formation (CPF). Elle aura un statut de stagiaire de la formation continue. Les demandes de financements sont à anticiper.

Admission

L'admission est décidée de façon collégiale par l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et l'Académie Fratellini. La sélection des candidat-es s'effectue sur entretien et dossier.

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 1er juin 2026 pour une entrée en master en septembre 2026.

Située à la Plaine Saint-Denis (93), l'Académie Fratellini est une école supérieure de cirque de renommée internationale, une école de loisirs et un lieu de création et de diffusion de spectacles.

Après trois années d'importants travaux de rénovation et extension de ses équipements, l'Académie Fratellini a rouvert ses portes au public le 4 octobre 2025.

L'école supérieure des arts du cirque

Elle délivre son enseignement pédagogique dans le cadre de son Centre de Formation par l'Apprentissage (CFA) des arts du cirque. À l'issue d'un cursus de trois ans, ses apprenti·es obtiennent le diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque (niveau licence).

Chaque année, une dizaine de personnes est choisie parmi environ 150 candidatures venues du monde entier.

Dans le cadre de leur parcours, des temps professionnels sont conçus en cohérence avec les autres activités de l'Académie (production et diffusion de spectacles, accueil de compagnies en résidence, école de cirque pour amateurs enfants et adultes, partenariats entreprises).

L'école de loisirs

L'Académie Fratellini abrite également une école pour amateurs et amatrices qui accueille chaque année plus de 300 élèves.

Les cours pour enfants, accessibles dès l'âge de cinq ans, sont dispensés tout au long de l'année, les mercredis et les samedis.

Les cours pour adultes s'articulent autour des disciplines suivantes : acrobatie, fil de fer, manipulation d'objet et jonglage, trapèze.

Des workshops thématiques et des stages pour enfants pendant les vacances scolaires complètent le programme.

Un lieu de création et de diffusion de spectacles

L'Académie Fratellini participe au quotidien à la promotion et au développement des arts du cirque. Chaque saison, elle invite des artistes d'horizons divers à créer des spectacles pour et avec les apprenti·es ou à présenter leurs créations devant les publics de l'Académie. Parmi les artistes ayant récemment créé des spectacles avec les élèves, citons la Cie MazelFreten, Pierre Rigal, Sara Llorca, Mourad Merzouki, Sylvère Lamotte ou encore Jeanne Mordoj.

Le projet artistique porte en lui ce qui fait l'identité de l'Académie : la liberté de création, la curiosité et l'accompagnement des jeunes équipes. L'Académie souhaite accompagner les écritures artistiques d'aujourd'hui et contribuer à l'évolution des esthétiques des arts du cirque, comme elle le fait depuis 1974. Cette mission est assumée en premier lieu par l'école supérieure d'art en faisant appel à des artistes choisi·es à dessein et venant de disciplines artistiques différentes (danse, théâtre, musique, cirque...), par une politique d'accueil en résidence, par l'accompagnement des jeunes artistes et le lien avec les anciens et anciennes diplômé·es.

L'Académie favorise les rencontres artistiques, les croisements entre artistes en formation, artistes en début de carrière et artistes confirmé·es. Elle se veut une véritable "ruche", un lieu de brassage artistique, une fabrique de spectacles dynamique, innovante, où s'exprime la liberté de création. Pour mener à bien cette mission, l'Académie dispose d'un tout nouvel équipement dédié à la recherche et à l'expérimentation artistique : le Studio Zéro.



INFORMATIONS PRATIQUES

Se rendre à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

2 rue de la Liberté
93200 Saint-Denis
01 49 40 67 89

Métro Ligne 13 arrêt Saint-Denis – Université
Bus 168, 253, 256 et 353 arrêt Saint-Denis – Université
Bus 11 arrêt Université Paris VIII

Se rendre à l'Académie Fratellini

1 rue des Cheminots
93210 La Plaine Saint-Denis
01 49 46 00 00
contact@academie-fratellini.com

RER D arrêt Stade de France – Saint-Denis (10 min de Châtelet)
Métro Ligne 14 arrêt Saint-Denis – Pleyel
RER B arrêt La Plaine – Stade de France puis 10 minutes à pied

Bus 139 et 173 arrêt Landy-Cheminots
Bus 153 arrêt Wilson de Pressensé

En voiture

→ 5 min de la Porte de la Chapelle, N1 direction La Plaine, puis fléchage
→ A86 sortie Stade de France, direction La Plaine, puis fléchage

L'Académie Fratellini est une association soutenue par

